R A P P O R T D ' A C T I V I T É

Association des Animateurs et Encadreurs en Développement Communautaire (AAEDC)

Actions anticipatives en faveur des enfants dans les zones à haut risque d'inondation à Maga

Partenaire : UNICEF · Année 2025 (paiements du 4 au 9 décembre 2025)



Source : Rapport annuel AAEDC 2025.

Table des matières

Sigles **3**

Projet 11 : Actions anticipatives en faveur des enfants dans les zones à haut risque d'inondation a maga, Région de l'Extrême-nord du Cameroun **4**

1.1. OBJECTIFS **4**

1.2. Stratégie d'intervention **5**

1.3. Information des autorités sur l'aspect du projet **5**

1.4. La réunion de coordination **6**

1.5. La mise en place du mécanisme de plainte et de feedback **9**

1.6. La vérification physique, enrôlement des bénéficiaires et validation communautaire des listes de bénéficiaires **17**

1.7. Distribution du cash transfert **18**

1.8. Distribution des kits et intrants **22**

1.9. Evaluation PDM **25**

1.10. La sensibilisation communautaire sur les pratiques familiales essentielles et le PSEA **31**

1.11. Challenges / Contraintes **33**

1.12. Conclusion **33**

1.13. Suivi des indicateurs **33**

1.14. Conclusion **34**

Sigles

AAEDC : Association des Animateurs et Encadreurs en Développement Communautaire
ACF : Action Contre la Faim
BH : Boko Haram
CAL : Comité d'Aide au Logement
CERF : Central Emergency Response Fund
CNI : Carte Nationale d'Identité
DTM : Displacement Tracking Matrix
ECHO : Protection Civile et Operations d'Aide Humanitaire Européennes
ETT: Emergency Tracking Toll
EMS: Evaluation Multisectorielle
IDPs : Internally Displaced Person
GANE : Groupes Armés Non Etatiques
PDI : Personne déplacée Interne
PUI : Première Urgence Internationale
OIM : Organisation Internationale pour les Migrations
ONG : Organisation Non Gouvernementale
MSA : Multisectoral Assessment
NFIs: No Food Items
PAM: Programme Alimentaire Mondial
PEAS : Protection contre l'Exploitation et les Abus Sexuels
OSC : Organisation de la Société Civile
RRM : Rapid Response Mechanism
VBG : Violences Basées sur le Genre
PA : Personnes âgées

Projet 11 : Actions anticipatives en faveur des enfants dans les zones à haut risque d'inondation a maga, Région de l'Extrême-nord du Cameroun

Dans le cadre du projet d'actions anticipatives contre les inondations dans l'Extrême-Nord du Cameroun, UNICEF, en collaboration avec AAEDC, les autorités locales et les partenaires techniques et financiers, met en œuvre une stratégie intégrée visant à réduire les impacts humanitaires des crues récurrentes dans le département du Mayo-Danay, notamment dans l'arrondissement de Maga. Ce projet s'inscrit dans une logique de prévention et de résilience communautaire, en réponse aux inondations de plus en plus fréquentes et destructrices, exacerbées par le changement climatique.

Ainsi, environ 3 000 ménages sont planifiés comme bénéficiaires de cette activité. Pour conduire à bien la mise en œuvre du projet, il est indispensable de disposer d'un mécanisme communautaire qui facilite le retour d'informations et les plaintes sur les services non rendus ou mal rendus ainsi que le non-respect des principes en vigueur. Ce dernier doit être connu des bénéficiaires ainsi que des membres des communautés d'intervention et les autorités locales

Dans la phase de mise en œuvre de cette intervention, 23 communautés ont été approchées. 3 000 ménages ont été identifiées par le RESUC comme potentiels bénéficiaires. En fin de compte, 2803 bénéficiaires remplissant les critères d'éligibilité ont été retenus. Le nombre des bénéficiaires par communauté se trouvent être proportionnel au nombre de ménages enquêtés par communauté. La liste des bénéficiaires définitifs a été validée par la communauté elle-même. Des réunions ont été tenues plusieurs fois mettant en collaboration, le partenaire de mise en œuvre de cette activité, les leaders communautaires, les autorités traditionnels et religieuses pour l'adaptation d'une approche de validation de la liste des bénéficiaires par communauté.

Avant la finalisation des appuis, une sensibilisation a été conduite et des mécanismes de plaintes et de retour d'information mise en place. Celle-ci a concerné toutes les communautés dans les localités des deux cantons de POUSS et de GUIRVIDIG dans la commune de Maga. Le personnel de mise en œuvre a été contractualisé et formé sur les aspects intégrés, le PSEA, le genre et sur la collecte des données.

1.1. OBJECTIFS

a. Objectif général

Réduire l'impact humanitaire des inondations sur les ménages les plus vulnérables de la commune de Maga à travers un transfert monétaire anticipatif.

b. Objectifs spécifiques

- Permettre aux ménages ciblés d'adopter des mesures de préparation et d'atténuation avant la survenue des inondations ;

- Renforcer la dignité et la capacité d'action des ménages vulnérables par une assistance monétaire inconditionnelle ;
- Tester et documenter un modèle opérationnel de transfert monétaire anticipatif aligné sur les systèmes nationaux de protection sociale.

1.2. Stratégie d'intervention

La stratégie que nous avons adoptée s'appuyait sur les activités suivantes :

- Information des autorités administratif et traditionnels sur l'aspect du projet ;
- La réunion de coordination sur le partage des informations sur les objectifs et but du projet ;
- La vulgarisation des mécanismes communautaire de feedbacks et de plaintes auprès des femmes et des enfants et redynamisation des mécanismes communautaire de feedbacks et de plaintes ;
- La mise en place des mécanismes de participation communautaire, sous la coordination des leaders locaux, afin d'influencer les décisions en faveur des enfants et des femmes, adapter aux besoins des femmes et des filles ainsi que la mise en place/création des canaux confidentiels et sûrs (ex. groupes de parole animés par des femmes, boîtes à suggestions, ...) pour encourager leur expression libre ;
- La communication auprès de la communauté sur les critères de sélection des bénéficiaires du Cash avant, pendant et après ;
- La vérification physique et enrôlement des bénéficiaires ;
- La validation communautaire des listes de bénéficiaires ;
- La diffusion des messages clés sur Pratiques Familiales Essentielles (PFE), la lutte contre les Violences basées sur le Genre (VBG) et la protection de l'exploitation et les abus sexuels (PSEA) à travers les plateformes communautaires et les canaux accessibles ainsi que le référencement vers les services de prise en charge, la mise en place des mécanismes de signalement accessible et les référents communautaires ;
- L'élaboration du plan de distribution, la distribution des coupons et le paiement des bénéficiaires ;
- Le reporting et Post Distribution Monitoring (PDM)
- La distribution des intrants Santé (MILDA) et WASH (Kit WASH).

1.3. Information des autorités sur l'aspect du projet

Une rencontre de prise de contact et de présentation des activités a eu lieu avec les autorités administratives (Sous-préfet et Maire de Maga) et traditionnelles (les Sultans de Pouss et Guividig).



Photo 2 : *Echange entre l'équipe du projet avec le Sultan de Pouss, Commune de Maga*

1.4. La réunion de coordination

L'atelier proprement dite s'est tenu le 22 octobre 2025 à la Salle des Actes de la Commune de Maga. Etaient présent 62 participants parmi lesquels le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Maga, Le Maire de la commune de Maga, Le Chef de District de santé de Maga, le Délégué d'arrondissement du MINAS de Maga, le Délégué d'arrondissement du MINPROFF de Maga, l'IAEB de Maga, les Conseillers Municipaux, les responsables des Aires de santé de Maga, le Cadre Communal de Développement de la commune de Maga, le Chef service d'Hygiène de la commune de Maga, le Responsable de l'état civil de Maga, les Présidentes des Associations féminines, Les Présidents des Associations des jeunes, les Leaders traditionnels et religieux ainsi que les équipes de l'AAEDC.

L'objectif général de cette rencontre était de présenter le projet à tous les décideurs locaux de la commune de Maga afin de susciter une action collective visant à l'atteinte des objectifs dans toute la commune.

Spécifiquement, il s'agissait de :

- Présenter les activités du Projet et ses spécificités afin de favoriser son appropriation ;
- Présenter les critères de sélection des localités et présenter les localités retenues ;
- Formuler les actions à mener devant permettre l'atteinte efficace des résultats du projet.

Et comme résultats attendus :

- Le projet et ses spécificités est connu de tous ;
- Les décideurs (autorités administratives, municipales, traditionnelles, religieux, …) et acteurs de développement de la commune de Maga ont formulé des actions fortes et se sont engagés à les mettre en œuvre afin d'atteinte efficacement les objectifs du projet.

L'agenda prévoyait :

- Arrivée et enregistrement des participants ;
- Hymne nationale ;
- Mot de bienvenue du Maire de la commune de Maga ;
- Mot d'ouverture du Sous-préfet de Maga ;
- Présentation des participants ;
- Définition des règles de conduite durant les travaux et modalités pratiques ainsi la désignation des rapporteurs et time keeper ;
- Présentation des objectifs et résultats attendus de l'atelier ;
- Photo de famille Présentation générale du Projet suivi des échanges ;
- Formulations des recommandations.

Le Maire a souhaité la bienvenue à toute l'assistance et le Sous-préfet s'est appesanti sur le rôle du RESUC et qui avait pour objectif d'avoir une vue panoramique sur l'ensemble de la vulnérabilité. Les critères sont connus par AAEDC pour les vulnérabilités à prendre en compte. Il a souligné que cet atelier avait aussi but de lever les malentendus par rapports au projet tout en exhortant à plus de sérieux durant les travaux de l'atelier.

Apres la présentation des objectifs et résultats attendus du projet, à l'unanimité l'assistance a approuvé les choix des localités cibles. Toutefois, deux autres localités ont été proposés pour intégrer la liste des communautés potentielles : il s'agit de TETELE (dans le canton de Guirvidig), et de NGOULMOUN (dans le canton de Pouss).

La recommandation retenue était celle de se limiter dans la circonscription de l'arrondissement de Maga sans tenir compte des découpages des différents cantons qui vont au-delà de l'arrondissement de Maga.



Photo 3 : *Allocution du mot de bienvenue par Le représentant du maire de la Commune de Maga*



Photo 3 : *Allocution du mot d'ouverture de l'atelier par le Sous-Préfet de Maga*



Photo 5 : *Photo de famille*



Photo 6 : *Présentation du projet par le Coordonnateur de l'AAEDC*

1.5. La mise en place du mécanisme de plainte et de feedback

Environ 3 000 ménages sont planifiés comme bénéficiaires de cette activité. Pour conduire à bien la mise en œuvre du projet, il est indispensable de disposer d'un mécanisme communautaire qui facilite le retour d'informations et les plaintes sur les services non rendus ou mal rendus ainsi que le non-respect des principes en vigueur. Ce dernier doit être connu des bénéficiaires ainsi que des membres des communautés d'intervention et les autorités locales.

C'est dans cet optique que des rencontres seront organisées par l'AAEDC dans le but de créer et de faire fonctionner des mécanismes de gestion de plainte dans les différentes localités retenues dans le cadre de ce projet.

L'Objectif principal était de mettre en place dans chaque communauté un mécanisme communautaire de gestion de plainte et de feedback.

Après des amples explications sur le but de la rencontre, nous avons opté pour la méthodologie suivante :

- Information de la communauté sur le projet ;
- Information de la communauté sur le fonctionnement d'un mécanisme de gestion de plainte ;
- Information de la communauté sur les différents canaux, sur la composition et le rôle d'un comité de redevabilité pour la collecte des plaintes et de feedback communautaire a l'occasion de la mise en œuvre du projet Cash transfert ;
- L'identification et le choix du canal pour l'enregistrement et la collecte des plaintes et feedback ;
- La mise en place d'un comité de redevabilité pour la collecte des plaintes et de feedback communautaire des plaintes et de feedback communautaire conformément aux choix de la communauté.

Les démarches utilisées pour ces rencontres ont combiné différentes techniques et méthodes. A travers cette méthodologie, des groupes de discussion ont été organisés où consultations ont été conduites en respectant l'approche âge, genre et diversité. Les entretiens qui nous ont aidés de collecter des données directement auprès des chefs de villages, notamment au niveau de certains leaders des communautés.

Les discussions en focus group qui nous ont fourni les données sur la situation générale dans les localités, les besoins, les réponses et les différents secteurs d'intervention humanitaire d'urgence.

L'observation directe de la situation dans la zone nous a permis de lier des informations collectées auprès des informateur- clés et chef de ménage, les personnes ressources, à la réalité vécue par la population cible.

Les séances de travail nous ont permis de :

- 18 localités ont opté pour la mise en place d'un comité de gestion de plainte comme mécanisme de plainte. Ont assisté aux séances de travail 3069 personnes dont 1155 hommes, 1118 femmes, 425 garçons et 371 filles ;
- 03 localités ont choisi plutôt la boite à suggestion comme mécanisme de plainte. Ont assisté aux séances de travail 384 personnes dont 123 hommes, 124 femmes, 97 garçons et 40 filles .

N°)	Village	Personne présentes			Enfants présents		Leaders communautaires présents		Total
		Hom.	Fem.	Hand.	Garç.	Fille	Hom.	Fem.	
1-	BARI	48	32	1	12	14	4	2	**106**
2-	PINFOUNG	32	22	1	24	6	2	32	**84**
3-	TEKELE	45	38	0	14	8	3	4	**105**
4-	ALVAKAI	23	12	0	11	3	2	2	**49**
5-	DAWAYA	18	12	0	10	6	3	1	**46**
6-	GOUGNI	22	19	0	25	5	2	3	**71**
7-	KALANG	26	22	1	10	10	2	0	**68**
8-	KELEO	99	122	3	22	38	3	2	**281**
9-	MEWI	41	25	1	34	6	2	0	**106**
10-	SIRLAWE	66	32	2	15	3	2	0	**116**
11-	MALAWAYE	130	158	14	32	57	2	10	**377**
12-	KAYAM	100	150	25	80	88	2	10	**418**
13-	GAYA	50	41	1	9	7	2	0	**107**
14-	VARAYE	66	76	1	12	4	4	0	**158**
15-	GOUDAGAYE	182	96	1	19	12	5	6	**309**
16-	SABONGARI	75	89	1	32	19	7	5	**215**
17-	NBARKOUT	89	121	4	43	67	23	34	**320**
18-	GADJIAM	43	51	1	21	18	4	8	**133**
	TOTAL	**1155**	**1118**	**57**	**425**	**371**	**74**	**119**	**3069**

Tableau 1 : *Localités avec mécanisme de plainte des Comité de gestion de plainte*

N°)	Village	Personne présentes			Enfants présents		Leaders communautaires présents		Total
		Hom.	Fem.	Hand.	Garç.	Fille	Hom.	Fem.	
1-	ZINGA	36	30	2	8	10	2	1	**84**
2-	SIMATOU	40	36	0	80	25	3	0	**181**
3-	GRONG	47	58	0	9	5	2	0	**119**
	TOTAL	**123**	**124**	**2**	**97**	**40**	**7**	**1**	**384**

Tableau 2 : *Localités avec mécanisme des boites à suggestion*

Les populations ont fait le choix des personnes pour le mécanisme de gestion de plainte. Ces personnes ont été choisi par la communauté en tenant compte des diffèrent couches sociales. C'est-à-dire dans ce comité nous retrouvons entre autres : des leaders des femmes, leaders des

hommes, leaders des jeunes, enseignant, personnes handicapés, Chef religieux et Chef traditionnel.

Les comités de gestion de plainte sont constitués comme suit selon chaque localité :

Comité de gestion de plainte de MALAWAYE				
N°	**Nom et prénoms**	**Sexe**	**Fonction/Groupe social**	**Contact**
01	MAMAT GAO	M	Chef traditionnel	695223552
02	ISSA AMOULAFOUNG	M	Imam	694553998
03	MATI ASOUALAY	M	Leader	697856903
04	MAMAT AMOULAF	M	Leader	694868500
05	FATIME NDJIDDA	F	Leader association des femmes	694788948
06	DJARA HAMAN	F	Leader association des femmes	693220187
07	MAMAT IDRISSA	M	Jeune leader	655084763
08	ALI OUMAR	M	Jeune leader	698258554
09	LOUKMAN ABOUBAKAR	M	Enseignant	698655262
10	BASGA ASOUALAY	M	Leader handicape	/

Comité de gestion de plainte de KAYAM				
N°	**Nom et prénoms**	**Sexe**	**Fonction/Groupe social**	**Contact**
01	ISSA DAISSOULOU	M	Chef traditionnel	697723851
02	MAL ALI BOUKAR	M	Imam	699019456
03	OUMAR ELH BRAHIM	M	Jeune leader	696319551
04	ADAM ISSA	M	Jeune leader	696461726
05	BOUBA SAIDOU	M	Leader	696079033
06	OUSMAN IDRISSA	M	Leader	696188230
07	HAOUA BASGA	F	Leader handicape	696188230
08	FATIMATOU AKOUROCHE	F	Leader association des femmes	697363304
09	RAMA MADI	F	Leader association des femmes	699025062
10	IDRISSA ISSA	M	Enseignant	699025038

Comité de gestion de plainte de BARI					
N°	**NOM ET PRENOMS**	**SEXE**	**AGE**	**FONCTION/GROUPE SOCIAL**	**CONTACT**
01	MARIA ELIAS	M	55	DJOURO	694860592
02	MOUSSA SEIBOU	M	45	IMAM	
03	SEIBOU AMOS	M	45	PASTEUR	
04	AYAMAI JULIE	F	40	LEADER ASSOCIATIVE	
05	GATTA MARISSOU	F	60	LEADER ASSOCIATIVE	
06	FALMATA ISSA	F	40	PROTECTION ENFANT	
07	DAGA JOSEPH	M	28	ENSEIGNANT	694368309
08	ZIGLA LINDA	M	41	JEUNE LEADER	
09	ADIDJA MAMAT	F	37	JEUNE LEADER	
10	SAKARIA OUSMANE	F	38	PROTECTION ENFANT	699065620

Comité de gestion de plainte de PINFOUNG					
N°	**NOM ET PRENOMS**	**SEXE**	**AGE**	**FONCTION/GROUPE SOCIAL**	**CONTACT**
01	ARAPHE CLOVIS	M	66	DJOURO	696575221
02	MAMAT OUSMANE	M	40	IMAM	697432537
03	DJIRGUI DAVID	M	42	PASTEUR	
04	HIRGAY LYDIA	F	66	LEADER ASSOCIATIVE	696165345
05	ADARA MIDIDI PAULINE	F	50	LEADER ASSOCIATIVE	658117224
06	ASSIMINGUE DAVID	M	38	PROTECTION ENFANT	697705528
07	HAWA CHRISTINE	F	25	PROTECTION ENFANT	
08	VALAY ODILE CHANTAL	F	20	JEUNE LEADER	
09	AZAKINANI THOMAS	M	30	JEUNE LEADER	693877422
10	ABESIDI BENJAMIN	M	28	ENSEIGNANT	692728197

Comité de gestion de plainte de TEKELE					
N°	**NOM ET PRENOMS**	**SEXE**	**AGE**	**FONCTION/GROUPE SOCIAL**	**CONTACT**
01	BANGUI THOMAS	M	48	LAWAN	694949664
02	ADAM MOUSSA	M		IMAM	690648397
03	GUAGUENG JOSEPHE	M	44	PASTEUR	699002696
04	BARAYE CLEMENTINE	F	47	LEADER ASSOCIATIVE	696219848
05	HAWA SALMIE	F	37	LEADER ASSOCIATIVE	
06	EFIDITI MADELINE	F	45	PROTECTION ENFANT	695580059
07	ALI ANTABAYE	M	30	PROTECTION ENFANT	696444732
08	HAYAOU SEINI	M		JEUNE LEADER	694507056
09	BASGA MIE A	F		JEUNE LEADER	699970540
10	BAGAO PIERRE	F	33	ENSEIGNANT	699344309

Comité de gestion de plainte de DAWAYA					
N°	**NOM ET PRENOMS**	**SEXE**	**AGE**	**FONCTION/GROUPE SOCIAL**	**CONTACT**
01	MAHAMAT ZIGLA	M	60	LAWAN	696866742
02	AMADOU BOUKAR	M	45	IMAM	
03	BOUBA GEORGE	M	50	PASTEUR	
04	AVALAYE CATHERINE	F	30	LEADER ASSOCIATIVE	690380267
05	MAIMOUNA ROSALINE	F	40	LEADER ASSOCIATIVE	
06	ABDOULAYE YAYA	M	35	PROTECTION ENFANT	
07	SOUMAILA MAMAT	M	38	PROTECTION ENFANT	
08	MOUSSA MAMAT	M	30	JEUNE LEADER	697980160
09	MARIAM JEANNETTE	F	43	JEUNE LEADER	
10	YAYA ALI	M	30	ENSEIGNANT	690689980

Comité de gestion de plainte de GOUGNI					
N°	**NOM ET PRENOMS**	**SEXE**	**AGE**	**FONCTION/GROUPE SOCIAL**	**CONTACT**

01	MOUSSA MATH	M	60	DJOURO	697056248
02	SOUMAILA HAMAN	M	40	IMAM	
03	GRINKA SARAM	M	45	PASTEUR	
04	AMINA FAKRANG	F	50	LEADER ASSOCIATIVE	
05	MAIMOUNA BANGUI	F	45	LEADER ASSOCIATIVE	
06	ADIDJA OURE	F	40	PROTECTION ENFANT	
07	ISSA OUSMAN	M	45	PROTECTION ENFANT	690740388
08	BOUKAR HAMAN	M	40	JEUNE LEADER	
09	SAIO ASSAN	F	45	JEUNE LEADER	699582131
10	SOULEYMAN SALI	F	37	ENSEIGNANT	696621166

Comité de gestion de plainte d'ALVAKAI					
N°	**NOM ET PRENOMS**	**SEXE**	**AGE**	**FONCTION/GROUPE SOCIAL**	**CONTACT**
01	YAYA ABDRAMAN	M		LAWAN	694787534
02	MAMAT ARAMAT	M		IMAM	697280697
03	MALIKI JACQUE	M		PASTEUR	693076958
04	NEME ELLENE	F		LEADER ASSOCIATIVE	
05	ASTA ZIGLA	F		LEADER ASSOCIATIVE	
06	HABI SALI ALAO	F		PROTECTION ENFANT	697761271
07	ISSA OUSMAN	M		PROTECTION ENFANT	670330109
08	BOUBA ALAO	M		JEUNE LEADER	696036436
09	DJARA AMADOU	F		JEUNE LEADER	697861945
10	APA SABOUR	F		ENSEIGNANT	697407554

Comité de gestion de plainte de KALANG					
N°	**NOM ET PRENOMS**	**SEXE**	**AGE**	**FONCTION/GROUPE SOCIAL**	**CONTACT**
01	MATI VOKPAI	M	70	CHEF TRADITIONNEL	691326042
02	MAL NDJIDDA	M	53	LEADER RELIGIEUX	655570185
03	ABOUBAKAR HAROUNA	M	23	ENSEIGNANT	696443502
04	MAMAT ABDOULAYE	M	57	LEADER HOMME	675173964
05	GREING EVELE	M	70	LEADER HOMME	658917920
06	ISSA MAHAMAT	M	25	LEADER JEUNE	697859429
07	WANGNAMOU BOUZA	M	35	LEADER JEUNE	698129682
08	MAKALANG VOKPAI	M	70	MAL VOYANT	656226320
09	HAOUA SALI	F	37	LEADER FEMME	697812424
10	DJARA ADAM	M	47	LEADER FEMME	692986741

Comité de gestion de plainte de KELEO					
N°	**NOM ET PRENOMS**	**SEXE**	**AGE**	**FONCTION/GROUPE SOCIAL**	**CONTACT**
01	ASSAN AFOUDOUKOU	M	53	CHEF TRADITIONNEL	696924791
02	OUMAROU AZAPAI	M	61	LEADER RELIGIEUX	698161676
03	ABAKALAO RAPHAEL P	M	27	ENSEIGNANT	697480764
04	ISSOUFA HAMIDOU G	M	31	LEADER HOMME	695554275
05	MAIKAYE MARTHA	F	27	LEADER FEMME	691373949

06	ASSIMINGA BARA ROBERT	M	45	LEADER RELIGIEUX	699841698
07	MOUSSA EVELE	M	30	LEADER JEUNE	690873034
08	ASSAN DAVID AZAWEL	M	27	ANDICAPE	698158930
09	HALIMA ELHADJI MAMAT	F	35	LEADER FEMME	686696386

Comité de gestion de plainte de MEWI					
N°	**NOM ET PRENOMS**	**SEXE**	**AGE**	**FONCTION/GROUPE SOCIAL**	**CONTACT**
01	AZAOU ISSA	M	83	CHEF TRADITIONNEL	687831090
02	GONLI ROBERT	M	52	PASTEUR	698019745
03	SALAMATOU HAMIDOU	F	30	LEADER FEMME	691041631
04	ALDJOUMA JOSEPHINE	F	27	LEADER FEMME	
05	OUSMANE ALI	M	40	LEADER RELIGIEUX	697070580
06	SAIBOU YAYA	M	29	LEADER JEUNE	691142932
07	HASSAN NDJIDDA	M	25	LEADER JEUNE	698356029
08	ALI I BRAHIM	M	39	LEADER HOMME	698063326
09	ASSOUALAYE LDIMGA	M	43	HANDICAPE	690538555
10	SANWAR ANDRE	M	34	ENSEIGNANT	698475214

Comité de gestion de plainte de SIRLAWE					
N°	**NOM ET PRENOMS**	**SEXE**	**AGE**	**FONCTION/GROUPE SOCIAL**	**CONTACT**
01	TISSOUMMA JEAN PAUL	M	66	Chef du village	695181901
02	TAITI EVELYNE	F	38	Présidente GIC	657350845
03	MOUNWA MADELEINE	F	50	Présidente GIC	
04	BATI DONWA LEON	M	33	Président association des jeunes	694975935
05	KAGUE KAISSALA	M	48	SOUS- muet	692490572
06	DANWE WANGKISSAM	M	40	Enseignant	655693673
07	KONTELA JACQUELINE	F	23	Présidente association des jeunes filles	640277714
08	MAI MERCI YVONNE	F	23	Présidente association des jeunes filles	658587516
09	DOBA GABRIEL	M		Pasteur	694812504
10	BAMBE JUSTIN	M		Représentant des hommes	694368066

Comité de gestion de plainte de GOUDAGAYE					
N°	**NOM ET PRENOMS**	**SEXE**	**AGE**	**FONCTION/GROUPE SOCIAL**	**CONTACT**
01	FAMALAMOU GEORGE	M	33	Etudiant	690963630
02	ABDOUL KADER SEINI	M	29	Etudiant	693289151
03	BANSOU FOUNSOU	M	35	Enseignant	698074394
04	MOUSSA AGUIDIRA	M	50	Lawane	658610207
05	MAIMOUNA ADRAMAN	F	55	Handicap	689971142

06	MAMAT YAYA	M	22	Aide-Soignant	695616722
07	AMINA ATI	F	45	Ménagère	690116166
08	SINETA MONIGUE	F	40	AFDVG	690506005
09	PATIENCE PIERRETTE	F	42	Aide-Soignante	692018979
10	ASSOUALAYE NOEL	M	25	Leaders d'association	698723806

Comité de gestion de plainte de VARAYE SINISTRE					
N°	**NOM ET PRENOMS**	**SEXE**	**AGE**	**FONCTION/GROUPE SOCIAL**	**CONTACT**
01	ADOUM ABDOUL	M	46	Chef traditionnel	694372717
02	MAMAT SOULEYMAN	M	48	Imam	691663478
03	ADOUM OUSMANE	M	43	Catéchiste	
04	HAOUA DJIBRINE	F	53	A/Femme	693995274
05	FALMATA MOUMINE	F	50	GIC	699190260
06	ASSAN MINGUE	M	62	Handicap	699053197
07	IDRISSA DJIBRINE	M	45	AS APEE	694157007
08	ASSAN SOULEYMANE	M	37	AS jeune / Bonou	697345919
09	ASSAN BOUKAR	M	35	AS jeune / Bonou	697512920
10	ADAM HASSAN	M	38	Enseignant	697707352

Comité de gestion de plainte de GAYA SINISTRE					
N°	**NOM ET PRENOMS**	**SEXE**	**AGE**	**FONCTION/GROUPE SOCIAL**	**CONTACT**
01	ABDOULAYE ADOUM	M	50	Chef traditionnel	697282400
02	WATIAKA PAUL	M	62	Catéchiste	694432592
03	SAIBOU SOULEYMAN	M	45	Imam	695311220
04	MAIMOUNA ABEGUE	F	50	A/Femme Bonou	
05	KAKA EVELE	F	40	A/Femme Bonou	699224749
06	ALHADJI WALNANKAI	M	49	Moulkoum	690439400
07	THIMOTE	M	32	JD Gaya	690505692
08	BANA MOUSSA	M	40	Enseignant	
09	ALI YAYE	M	62	Pr APEE	659377200
10	ABDRAMANE AGAHADI	M	73	Handicap	657962334




Photo 7 et 8 : *Focus group avec des femmes à Sirlawé (Pouss) et Séance travail avec la communauté d'Alvakaye (Pouss)*



Photo 9 : *Focus group Séance travail avec la communauté de Kayam (Guirvidig)*

A cette période grâce aux mécanismes de gestion de plainte et feedback, nous avons enregistré plus de 477 plaintes et toutes ces plaintes ont été résolu. Après analyse du fichier des plaintes, nous nous sommes rendu compte que :

- 89% demande d'information pour insatisfaction lié au fait qu'ils n'ont pas reçu leurs transferts cash ;
- 388% pour erreur d'exclusion : absence de leurs noms sur les listes des bénéficiaires ;

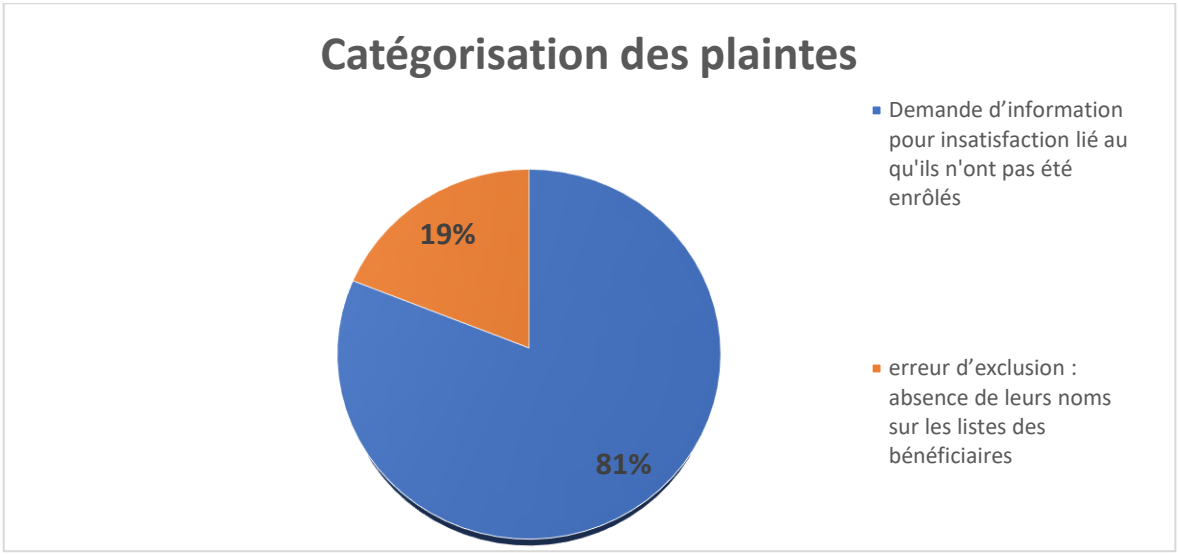



Photo 10 : *Séance travail avec la communauté de Goudagaye (Pouss)*

1.6. La vérification physique, enrôlement des bénéficiaires et validation communautaire des listes de bénéficiaires

Avant la finalisation des listes de paiement, des séances de validation communautaire ont été organisées dans les localités ciblées, en présence des chefs de localité (Lawane), des leaders communautaires, des représentants d'AAEDC et des bénéficiaires. Ces rencontres avaient pour objectif de confirmer que les ménages sélectionnés étaient effectivement issus des communautés concernées et répondaient aux critères de vulnérabilité définis.



Photo 11 : *Séance de validation communautaire de la liste finale des bénéficiaires de Goudagaye (Pouss)*

À l'issue des échanges, les communautés ont officiellement validé les listes finales des bénéficiaires, comme attesté par des procès-verbaux de validation communautaire signés par l'ensemble des parties prenantes. Ces séances ont également permis de compléter certaines informations d'identification (photo, contact, documents), facilitant la préparation des coupons et des cartes HOPE.

1.7. Distribution du cash transfert

Le ciblage initial portait sur 3 000 ménages. Toutefois, le nombre de ménages planifiés pour le paiement a été ramené à 2 879, correspondant aux ménages pour lesquels la mise à jour des données complémentaires a effectivement été réalisée et soumise via Kobo, puis importée dans le système HOPE. Il est à noter que cet effectif inclut encore des doublons potentiels, le processus de nettoyage des données étant toujours en cours au moment de l'importation. Les 2 879 ménages concernaient 23 quartiers, à savoir : Alvakaye, Bari, Baria Godjo, Dawaya, Gadjiam, Gaya Sinistré, Goudagaye, Grong Sinistré, Kalang, Kayam, Keleo, Malawaye, Mbarkut, Meleme, Mewi, Moustaphari, Pinfoung, Sabongari, Simatou, Sirlawe, Tekele, Varaye Sinistré et Zinga.

Les Modalités du transfert monétaire étaient les suivantes :

- **Montant du transfert :** 20,000 FCFA par ménage
- **Type de transfert :** Transfert monétaire unique (remise d'espèces)
- **Prestataire de services financiers :** Express Union
- **Partenaire de mise en œuvre :** AAEDC
- **Outil d'identification :** Cartes HOPE avec QR code, validées par l'UNICEF.

Le processus de paiement a suivi des étapes strictes de prépaiement, d'authentification HOPE, de décaissement sécurisé et de vérification finale à la sortie, conformément au protocole opérationnel validé.

La préparation de l'opération était axée sur les principes suivant :

- La préparation de la mise en condition d'une part qui a consisté à corriger les doublons, d'actualiser les informations incomplètes et de valider les ménages en collaboration avec les communautés à partir des listes issues du RESUC. Elle a également permis d'identifier des contraintes opérationnelles, notamment l'absentéisme de certains bénéficiaires et des tensions communautaires localisées, qui ont fait l'objet de mesures correctives avant la distribution
- La validation communautaire d'autre part par les communautés ont officiellement validé les listes finales des bénéficiaires, comme attesté par des procès-verbaux de validation communautaire signés par l'ensemble des parties prenantes. Ces séances ont également permis de compléter certaines informations d'identification (photo, contact, documents), facilitant la préparation des coupons et des cartes HOPE.

Sur la base des listes validées et des capacités opérationnelles, un plan de distribution progressif a été élaboré et ajusté en coordination avec les partenaires. La distribution s'est déroulée selon le calendrier suivant :

- **4 décembre (jeudi) – Pouss** : 339 ménages (1 jour)
- **5–6 décembre (vendredi–samedi) – Tékélé** : 1,179 ménages (2 jours)
- **8 décembre (lundi) – Guirvidig** : 796 ménages (1 jour)
- **9 décembre (mardi) – Maga** : 551 ménages (1 jour)
- **10 décembre (mercredi) – Maga et Tékélé**: rattrapage (1 jour)

Ce plan a intégré des activités de ratissage des listes, de prise en compte des absents et d'enrôlement complémentaire, afin de maximiser la couverture et limiter les exclusions.

Village / Canton	Quartier	Ménages Planifiés	Lieu de Paiement	Compte Express Union	Compte AAEDC	Compte UNICEF	Total Ménages Payés
POUSS	**BARI**	81	Pouss	81	81	81	81
POUSS	**GAYA SINISTRÉ**	37	Pouss	37	37	37	37
POUSS	**GOUDAGAYE**	189	Pouss	177	177	177	177
POUSS	**GRONG SINISTRÉ**	14	Pouss	14	14	14	14
POUSS	**VARAYE SINISTRÉ**	32	Pouss	32	32	32	32
POUSS	**ALVAKAYE**	213	Tekele	210	210	210	210
POUSS	**DAWAYA**	311	Tekele	300	300	300	300
POUSS	**PINFOUNG**	189	Tekele	182	182	182	182
POUSS	**TEKELE**	466	Tekele	450	450	450	450
GUIRVIDIG	**BARIA GODJO**	25	Guirvidig	25	25	25	25
GUIRVIDIG	**KALANG**	67	Guirvidig	67	67	67	67
GUIRVIDIG	**KAYAM**	30	Guirvidig	30	30	30	30
GUIRVIDIG	**KELEO**	133	Guirvidig	132	132	132	132
GUIRVIDIG	**MALAWAYE**	127	Guirvidig	119	119	119	119
GUIRVIDIG	**MEWI**	132	Guirvidig	123	123	123	123
GUIRVIDIG	**GADJIAM**	276	Guirvidig	272	272	272	272
GUIRVIDIG	**MELEME**	6	Guirvidig	6	6	6	6

GUIRVIDIG	**ZINGA**	102	Maga	102	102	102	102
GUIRVIDIG	**MOUSTAPHARI**	46	Maga	46	46	46	46
POUSS	**SABONGARI**	83	Maga	83	83	83	83
POUSS	**MBARKUT**	47	Maga	47	47	47	47
POUSS	**SIMATOU**	221	Maga	216	216	216	216
POUSS	**SIRLAWE**	52	Maga	52	52	52	52
	Grand Total	**2,879**					**2,803**

Tableau 3 : *Récapitulatif des distribution cash transfert*




Photo 11 et 12 : *Authentification par la carte HOPE des ménages par l'équipe lors du paiement à TEKELE et à Pouss,*



Photo 13 : *Vérification et validation du ménage dans les listes de paiement lors de la distribution cash à TEKELE*



Photo 14 : *Décharge du cash part un ménage à la caisse Express Union lors de la distribution cash à Pouss*



Photo 15 : *Séance de communication avant la distribution cash à Guirvidig, Commune de Maga*



Photo 16 : *Séance de débriefing des équipes après la distribution cash à Pouss*

1.8. Distribution des kits et intrants

Des distributions ont été programmé pendant cette période concernant les kits et intrants suivants : moustiquaires (MILDA), Kits Wash et kits de Dignité.

1.8.1. Distribution des Kits Wash

Suite aux fortes inondations survenues dans la localité de Doreissou, Arrondissement de Kai-kai département de Mayo danay, région de l'extrême-nord, des nombreux ménages ont été affectés entrainant des pertes matérielles, la contamination des sources d'eau et une augmentation des risques sanitaires. Afin de répondre aux besoins urgents en eau hygiène et assainissement, une évaluation multi sectorielle a été organiser, suivi de ciblage des ménages vulnérable afin organiser une opération de distribution des kits Wash au profit des personnes sinistrées dans cette localité.

Ainsi une distribution a été programmé pour l'assistance de 500 ménages vulnérables en kits Wash (Bidons, seau avec couvercle, pot de défécation et gobelet) sous la coordination du secteur et en lien avec les recommandations des autorités administratives du Mayo Danay (Préfet, Sous-préfet et Maire de la commune).

LOCALITE	NOMBRE DE MENAGES	F <5ans	F 5-17 ans	F 18-49 ans	F 50 ans et +	M <5 ans	M 5-17 ans	M 18-49 ans	M 50 ans et +	Taille Totale du ménage	Nombre de PBS
DOREISSOU	500	559	809	684	280	475	805	675	225	4512	813

Tableau 4 : *Récapitulatif des données démographiques des bénéficiaires des kits Wash*



Photo 17 : *Séance de communication avec la communauté de Doreissou*




Photo 18 et 19 : *Décharge des bénéficiaires de Doreissou*



Photo 20 : *Décharge des kits Wash par un bénéficiaires*



Photo 21 : *Pré-dispositionnement des kits Wash avant la distribution*

1.8.2. Distribution des moustiquaires MILDA

Selon la démarche de la distribution, nous avons procéder à la méthodologie suivante :

- Informer les responsables administratives et traditionnelle

- Associer le district de santé ainsi que les aires de santé à la distribution pour une meilleure coordination ;
- Informer les bénéficiaires sur le lieu de distribution et l'heure ;
- La sensibilisation sur l'utilisation des moustiquaires MILDA avant la distribution

Village / Canton	Quartier	Nombres de ménages
POUSS	**BARI**	121
POUSS	**GAYA SINISTRÉ**	67
POUSS	**GOUDAGAYE**	189
POUSS	**GRONG SINISTRÉ**	34
POUSS	**VARAYE SINISTRÉ**	42
POUSS	**WAYE**	1125
POUSS	**SABONGARI**	83
POUSS	**MBARKUT**	47
POUSS	**SIMATOU**	221
POUSS	**SIRLAWE**	52
GUIRVIDIG	**KALANG**	67
GUIRVIDIG	**KAYAM**	30
GUIRVIDIG	**KELEO**	133
GUIRVIDIG	**MALAWAYE**	127
GUIRVIDIG	**MEWI**	132
GUIRVIDIG	**GADJIAM**	276
GUIRVIDIG	**MELEME**	86
GUIRVIDIG	**ZINGA**	102
GUIRVIDIG	**MOUSTAPHARI**	66
TOTAL		**3000**

Tableau 5 : *Récapitulatif des données des bénéficiaires des moustiquaires MILDA*




Photo 22 et 23 *: Remise des moustiquaires aux bénéficiaires à Kayam*




***Photo 24 et 25** : Remise des moustiquaires à un bénéficiaire de WAYE par le Chef de District de Maga*

1.9. Evaluation PDM

L'argent liquide était principalement utilisé pour couvrir les besoins de base immédiats — nourriture (85 %), frais de santé (62 %) et coûts d'éducation (49,6 %). La satisfaction globale était élevée, 74,8 % des répondants déclarant être satisfaits ou très satisfaits. 84,3 % ont déclaré savoir comment signaler une plainte ou une préoccupation.

Ce rapport résume les conclusions du suivi post-distribution (PDM) concernant l'aide anticipée en espèces soutenue par l'UNICEF et fournie via une modalité de paiement en main. Un total de 274 ménages bénéficiaires a été interrogé entre le 27 janvier 2026 et le 30 janvier 2026. Tous les ménages interrogés ont déclaré avoir reçu le transfert de 20 000 XAF (montant prévu : 20 000 XAF).

La réponse financière de l'Action Anticipatoire (AA) vise à soutenir les ménages vulnérables touchés par les chocs liés aux inondations en permettant un accès rapide aux ressources pour protéger des vies, préserver la dignité et réduire les stratégies d'adaptation négatives. Ce PDM évaluait si les bénéficiaires recevaient l'aide comme prévu et comment le transfert était utilisé, y compris la satisfaction, l'accessibilité, la responsabilité et la protection.

Pour évaluer l'efficacité de l'aide fournie et la satisfaction des bénéficiaires, nous avons adopté une méthodologie rigoureuse basée sur l'échantillonnage aléatoire simple. Cette approche permet de sélectionner les ménages de manière représentative et impartiale.

1.9.1. La méthodologie utilisée

La méthodologie mise sur pied à consister à :

- **Échantillonnage** : L'analyse est basée sur 274 foyers uniques interrogés à l'aide du questionnaire standardisé PDM ;
- **Collecte des données** : Collecte de données numériques (exportation Kobo/ODK) via des énumérateurs entraînés réalisée par le partenaire de mise en œuvre (AAEDC) ;
- **Planification des activités** : La planification des activités de suivi post-distribution (PDM) détaille les étapes et les responsabilités des équipes impliquées. Les activités

commencent par des échanges et des briefings sécuritaires, suivis de la présentation des activités PDM et de la planification logistique. Les jours suivants incluent des descentes sur le terrain pour échanger avec les autorités locales, les partenaires et les leaders communautaires, ainsi que des entretiens semi-structurés avec les intervenants techniques et de gestion des plaintes. La collecte des données sur le terrain est effectuée par des discussions de groupe et des visites à domicile dans des zones difficiles d'accès. Chaque journée se termine par un débriefing et un rapport journalier.

1.9.2. Les conclusions clés

Comme des conclusions clés, nous avons pu obtenir :

- **Enregistrement RESUC** : Les résultats montrent une très forte notoriété de l'enregistrement des ménages dans le registre social national. 94 % des répondants ont déclaré savoir que leur ménage était enregistré dans le RESUC. Seuls 6 % ont indiqué qu'ils n'étaient pas au courant de leur statut d'enregistrement. Parmi les ménages ayant connaissance de leur inscription RESUC, les canaux d'information étaient principalement communautaires et institutionnels, indiquant un fort engagement au niveau local ;
- **Reçu et montant** : Tous les ménages interrogés (100 %) ont déclaré avoir reçu le transfert. Les montants prévus et reçus étaient constants (20 000 XAF prévus et 20 000 XAF reçus en moyenne) ;
- **Actualité (relative au choc)** : Les ménages ont été invités à indiquer quand l'argent avait été reçu en lien avec le choc des inondations (avant, pendant ou après). Le moment le plus fréquemment rapporté était : « Après le choc » (91,6 % des ménages) ;
- **Pertes signalées liées aux inondations** : Les ménages ont été invités à déclarer les principales pertes subies en raison des inondations. Les impacts signalés indiquent des dommages et des perturbations affectant les actifs et conditions de vie des ménages. La perte la plus fréquemment rapportée était la « Maison partiellement endommagée » (38,3 % des ménages). La plupart des ménages ont déclaré avoir reçu de l'argent liquide après le choc. Lorsque des objectifs anticipés sont prévus, cela peut indiquer la nécessité de revoir le moment de déclenchement, la préparation opérationnelle et les contraintes de livraison du dernier kilomètre ;
- **Utilisation de l'argent liquide (principales utilisations)** : Les ménages déclaraient principalement utiliser l'aide en espèces pour répondre à des besoins de base immédiats, en particulier les dépenses alimentaires, sanitaires et éducatives. Aucun ménage n'a explicitement déclaré avoir utilisé le transfert pour des mesures de mitigation des inondations telles que des sacs de sable, des barrières ou une élévation de maison, alors que ces objectifs étaient prévus par l'intervention anticipée en espèces. Ce décalage apparent reflète une combinaison de facteurs. Premièrement, la plupart des ménages ont reçu l'argent liquide après que le choc des inondations ait déjà eu lieu, ce qui a conduit à une priorité accordée aux besoins de reprise et de consommation plutôt qu'aux mesures préventives. Deuxièmement, les activités d'atténuation des inondations sont souvent de nature collective, indirecte ou préventive et peuvent ne pas être suffisamment regroupées dans les catégories PDM basées sur les dépenses. Troisièmement, l'outil PDM n'a pas explicitement listé les options spécifiques à l'atténuation (par exemple, sacs de sable, remblais, travaux en

élévation), ce qui pourrait limiter la capacité des ménages à s'auto-classer les dépenses liées à l'atténuation. Ainsi, l'absence de dépenses d'atténuation déclarées ne doit pas être interprétée comme un non-usage de l'aide, mais plutôt comme une indication du moment du transfert et des limites des questions traditionnelles d'utilisation du PDM pour capturer les actions anticipées et collectives ;

- **Communication et sensibilisation à la valeur transférée** : 136 ménages (49,6 %) ont déclaré être au courant de la valeur de transfert prévue avant de recevoir l'aide en espèces, tandis que 135 ménages (49,3 %) ont indiqué ne pas en être informés. Cela suggère que la communication sur la valeur de transfert a atteint une proportion substantielle des bénéficiaires, bien que des lacunes subsistent et puissent être comblées par un renforcement de la communication avant la distribution ;
- **Satisfaction** : La satisfaction globale concernant l'aide financière était élevée. Au total, 74,8 % des ménages ont déclaré être satisfaits ou très satisfaits de l'aide reçue. La satisfaction rapportée reflète à la fois la pertinence du transfert pour les besoins immédiats et l'accessibilité du processus de distribution ;
- **Responsabilité (AAP), protection et protection** : 231 ménages (84,3 %) ont déclaré savoir comment signaler une plainte ou une préoccupation. 40 ménages (14,6 %) ont déclaré être exposés à un risque de sécurité/protection lié à la réception d'argent. Globalement, 74,8 % des ménages déclaraient être satisfaits ou très satisfaits ;
- **Coût d'accès – Transport vers le point de collecte de l'argent :** Près de la moitié des ménages interrogés (47,8 %) ont déclaré avoir payé pour le transport afin d'accéder au point de collecte de l'argent. Parmi les ménages ayant supporté des frais de transport, la dépense médiane déclarée était de 1 500 XAF, pour un coût moyen de 1 883 XAF. Le coût maximal de transport déclaré atteignait 20 000 XAF, équivalent à la valeur totale de transfert pour certains ménages. Ces coûts de transport ont réduit la valeur effective de l'aide et ont pu créer des barrières supplémentaires d'accès et de protection pour les ménages vulnérables ;
- **Analyse du marché :** 99 % des répondants ont déclaré que les marchés étaient accessibles lors du transfert en espèces, indiquant des barrières physiques ou de sécurité minimes à l'accès au marché, et 96 % des ménages ont confirmé que des biens et services essentiels (y compris les denrées alimentaires, les biens ménagers de base et les matériaux de construction) étaient disponibles sur les marchés locaux. Cela suggère que les chaînes d'approvisionnement étaient suffisamment opérationnelles pour répondre à la demande croissante générée par les transferts anticipés d'argent. Les marchés ont démontré une fonctionnalité et une capacité d'approvisionnement adéquates, réduisant le risque de pénuries d'actions ou de distorsion du marché après la réception de trésorerie ;
- **Prix des aliments et articles essentiels :** 51 % des répondants ont déclaré que les prix des biens essentiels étaient similaires à des niveaux normaux. 26 % ont observé des hausses de prix, probablement reflétant des pressions saisonnières, des contraintes de transport liées aux inondations ou le comportement anticipé des traders. 22 % ont rapporté des prix plus bas, ce qui suggère des excédents d'offre localisés ou des variations entre les marchés. Bien qu'une certaine pression inflationniste ait été observée, l'absence de pics de prix généralisés indique que les marchés ont pu absorber un pouvoir d'achat accru sans perturbations significatives. Une surveillance continue des prix reste conseillée ;

- **Sensibilisation, dignité et respect dans la livraison d'espèces :** 98 % des répondants ont confirmé que les informations liées à l'aide étaient claires et compréhensibles, indiquant que les approches de messagerie, de sensibilisation et d'engagement communautaire étaient efficaces pour expliquer :
    - Le but de l'argent anticipé,
    - Éligibilité et processus,
    - Et les attentes concernant l'utilisation des fonds.

100 % des répondants ont déclaré que la manière dont l'argent a été remis respectait leur dignité, ce qui est le cas

- Des mécanismes de livraison appropriés,
- Interaction respectueuse par les équipes de mise en place,
- Et l'absence de pratiques coercitives ou stigmatisantes.

La modalité anticipative de l'argent a fortement défendu les principes humanitaires de dignité, de choix et de respect, renforçant l'acceptation et la responsabilité de la communauté.

1.9.3. Analyse et discussions

Les résultats indiquent une forte précision de livraison pour la valeur de transfert, avec une réception déclarée universelle et aucune différence de montant déclaré. Les habitudes de dépenses montrent que les ménages ont privilégié les besoins de base immédiats, en particulier la nourriture, la santé et l'éducation. Les niveaux de satisfaction étaient généralement positifs. Cependant, la prédominance des recettes « post-choc » suggère que l'aide a fonctionné davantage comme une réponse post-choc que comme un soutien anticipé durant la période évaluée. Renforcer la communication avant la distribution et améliorer la rapidité permettrait mieux de cohérer la mise en œuvre sur les objectifs anticipés.

Aucun ménage n'a déclaré avoir utilisé de l'argent liquide spécifiquement pour la protection des documents civils. Cela reflète probablement la priorité donnée aux besoins fondamentaux immédiats après le choc, combinée à la faible importance de cette catégorie de dépenses dans l'outil PDM, plutôt qu'une absence de besoins liés aux documents.

Malgré l'objectif anticipé de l'aide financière pour soutenir les mesures de mitigation des inondations telles que les barrières ou l'élévation des maisons, les ménages ont principalement déclaré utiliser le transfert pour répondre à des besoins de base immédiats. Cela reflète le moment où les encaissements sont passés — principalement après le choc — et la priorité accordée aux besoins de reprise après les impacts des inondations. De plus, les actions d'atténuation peuvent être collectives, indirectes ou insuffisamment regroupées par les catégories de dépenses standard des PDM. L'absence de dépenses d'atténuation déclarées n'indique pas nécessairement une non-utilisation, mais met plutôt en lumière les limites des outils PDM basés sur les dépenses pour capter les actions préventives et collectives.

Douze ménages ont reçu de l'argent avant le choc des inondations, 100 % d'entre eux ont mis en place au moins une mesure de préparation ou d'atténuation, plus de la moitié investissant dans le stockage alimentaire et l'autre moitié dans le renforcement des logements. Cela confirme que les transferts anticipés se traduisaient par des actions concrètes et préventives des ménages avant le choc.

Aucun ménage n'a entrepris **de travaux de drainage**, **de relocalisation** ou **de stockage d'eau**, ce qui suggère :

- Contraintes de temps,
- Barrières de coût,
- Ou des actions au-delà de la capacité du foyer.

Pour les ménages ayant reçu de l'argent avant le choc, le Cash a permis une *atténuation pratique* et *appropriée localement*.

Le stockage des aliments reflète l'anticipation des risques et la planification à court terme de la sécurité alimentaire.

La protection des toitures et des murs indique un investissement dans la résilience physique utilisant des matériaux disponibles localement.

La protection des actifs montre une conscience des voies d'inondation et de la prévention des dommages.

1.9.4. Défis et leçons apprises

- Lacunes de communication : environ la moitié des répondants ne connaissaient pas à l'avance le montant du transfert.
- Rapidité : la plupart des foyers ont signalé la réception après le choc, ce qui suggère des contraintes dans la livraison du déclencheur ou du dernier mile.
- Protection : une minorité a signalé des risques de sécurité/protection liés à la réception d'argent liquide ; Les mesures d'atténuation doivent être renforcées.
- Les données du RESUC présentent une certaine incohérence qui a empêché de procéder à une collecte complémentaire.

1.9.5. Recommandations

- **Améliorer la communication avant la distribution.** Assurez-vous que tous les ménages éligibles connaissent le montant exact du transfert, le moment et l'objectif avant la distribution en utilisant plusieurs canaux (réunions communautaires, responsables locaux, personnel partenaire et SMS). Un message clair doit également réitérer le lien entre l'éligibilité et l'inscription RESUC.
- **Transfert de données depuis le RESUC** : anticiper le retard dans le transfert des données et la révision de la qualité de l'information. Apporter un soutien au bureau RESUC pour améliorer la qualité de la collecte de données mise en œuvre par le Ministère des affaires sociales.
- **Affiner les déclencheurs et la logistique pour l'action anticipée.** Examinez les seuils d'alerte précoce, la coordination et les modalités de livraison à la dernière distance afin que l'argent liquide parvienne aux foyers avant ou pendant le début des chocs. Des transferts plus précoces permettraient mieux des actions préventives telles que le stockage et le renforcement des logements.
- **Réduire les barrières d'accès et les coûts de transport.** Explorez des modalités alternatives de livraison d'argent (par exemple, l'argent mobile, les points de paiement communautaires) et les sites de paiement décentralisés pour réduire le temps de déplacement et les dépenses. Apporter un soutien supplémentaire aux ménages en situation de handicap ou à ceux vivant loin des points de collecte.

- **Améliorer les outils PDM pour capturer les activités d'atténuation.** Ajoutez des options explicites pour les mesures d'atténuation des inondations (par exemple, sacs de sable, dégagement des drains, levée des actifs) et des actions indirectes ou collectives. Cela garantira que l'utilisation préventive de l'argent liquide soit reconnue et déclarée.
- **Renforcer le message de responsabilité et de protection.** Continuer à promouvoir la sensibilisation aux mécanismes de plaintes et garantir des environnements sûrs et dignes sur les sites de paiement, avec la gestion des foules, des mesures de confidentialité et un accès inclusif pour les femmes, les enfants et les personnes en situation de handicap.
- **Élargissez l'analyse des stratégies d'adaptation négatives.** Examinez les outils de collecte de données pour garantir que les questions d'adaptation et de préparation sont systématiquement capturées dans toutes les langues et versions d'enquête, permettant une analyse plus complète de la manière dont les ménages gèrent les chocs.
- Les futures rondes de PDM pourraient désagréger davantage les dépenses liées à la protection ou inclure des questions d'exploration afin de mieux capturer les usages indirects ou préventifs de l'argent lié à la documentation civile.
- Les futures réponses anticipées en espèces bénéficieraient d'un déclenchement et d'une livraison plus précoces, d'une communication plus claire sur les usages d'atténuation prévus, et d'outils PDM adaptés qui capturent explicitement les dépenses d'atténuation des inondations et les actions collectives.

1.9.6. Conclusion

Le PDM suggère que l'aide en espèces soutenue par l'UNICEF a atteint les bénéficiaires interrogés comme prévu et a été principalement utilisée pour les besoins essentiels. De nouvelles améliorations dans la communication et la rapidité renforceraient la qualité du programme et l'alignement avec les objectifs d'action anticipée, tandis que l'accent continué sur la responsabilité et la protection demeurerait important.



Photo 26 et 27 *: Conduite d'une enquête ménage à Kalang et Sabongari*

1.10. La sensibilisation communautaire sur les pratiques familiales essentielles et le PSEA

Un chronogramme des activités a été élaboré par l'équipe de coordination. Chaque animateur devrait sensibiliser ces acteurs autour de sa zone d'intervention en développant différent thèmes. A cet effet, il a été relevé dans certaines localités (Malawaye, Bariagodjo, Kayam etc…) des cas de la défécation à l'air libre et identifier des ménages sans latrine. Concernant la vaccination, les enfants n'ayant pas reçu leur dose de vaccin ont été identifiés et référés dans le centre de santé le plus proche. Les enfants perdus de vue ont été identifiés est référés dans les centres de santé correspondants. Les femme enceintes et les enfants sans acte de naissance ont été également identifiés sans toutefois les enfants malnutries.




Photo 28 : *Dépistage des enfants à Goudagaye et Grong sinistré à POUSS*

Pendant la sensibilisation, les animateurs n'ont pas cessé de démontrer par des exemples concret les différentes méthodes barrières (utilisation des latrines, le lavage des mains au moment opportun avec du savon ou de la cendre, la conservation des aliments hors de la portée des mouches, le danger de la défécation à l'air libre, transport et conservation de l'eau potable etc.…) La sensibilisation s'est concentrée sur 02 thèmes à savoir : (les mesures barrière pour la prévention du choléra et la Promotion des Bonnes Pratiques autour de la conservation de l'eau, le respect des règles d'Hygiène et d'Assainissement).

Des visites à domicile ont été organisé afin de communiquer avec les chefs de ménages et aussi de vérifier les aspects liés à l'hygiène et l'assainissement. Nous avons été accompagné par les leaders communautaires pour faciliter l'accès, les actions de pérennisation et de prise de décision.



Photo 28 : *Vérifications latrines dans certains ménages*

N°)	Localités	Personnes sensibilisées			Enfants sensibilisés		Leaders Communautaires engagés		Observations
		Hom.	Fem.	Avec handicap	Garc.	Filles	Hom.	Fem.	
1	SABONGARI	15	19	5	19	26	2	1	Les thématiques de la sensibilisation ont porté sur : - Déclaration de naissance ; - L'utilisation des latrines ; - L'allaitement maternel exclusif ; - La malnutrition ;
2	KALANG	34	48	8	34	29	1	0	
3	SIRLAWE	42	48	5	27	34	1	1	
4	SIMATOU	147	104	3	27	37	0	1	
5	KELEO	146	156	12	61	82	1	0	
6	PINFOUNG	32	46	1	31	21	1	2	
7	TEKELE	26	28	0	19	15	2	1	
8	MALAWAYE	35	53	0	3	4	2	1	
9	GAYA	111	144	1	47	56	1	1	
10	GOUDAGAYE	130	197	1	80	86	2	1	
11	VARAYE SINISTRE	58	65	0	37	43	1	1	
12	GRONG SINISTRE	63	64	0	41	34	1	1	

13	**BARIA GODJO**	25	30	0	21	29	1	0	- La vaccination ; - Le lavage des mains ; - La CPN
14	**KAYAM**	87	94	0	34	36	1	1	
15	**ALVAKAYE**	56	71	7	20	21	4	1	
	TOTAL	**1007**	**1167**	**43**	**501**	**553**	**21**	**13**	

Tableau 6 : *Récapitulatif des données des personnes touchées lors des séances PFE*

1.11. Challenges / Contraintes

Contraintes/ difficultés	Solutions proposées
Difficile de respecter les rendez-vous en cette période à cause des activités de pêche et des travaux champêtres.	Prises de rendez-vous et retrouver les bénéficiaires dans les lieux de pêche et de travaux champêtres.
Absence des fiches de référence pour la FOSA des différents cas détectées au niveau communautaire.	Mettre à la disposition des équipes du terrain des fiches appropriées pour un meilleur suivi.
Absence des latrines dans des ménages dans certains ménages	Continuer la sensibilisation et informer les autorités sur la situation
Erreur d'exclusion et d'inclusion des certains ménages dans les localités dans les localités par les comités de ciblage.	Mise en place d'un mécanisme de plainte et de feedback dans les localités.
Absence de certains chefs de ménages lors de la distribution du cash transfert	Validation par les chefs traditionnels et comité de gestion de plainte puis signature des documents pour désignation des bénéficiaires alternatifs
Accès difficile et localité inondées	Suivre celle qui sont accessibles et utilisation d'autres moyens pour y accéder à celle qui sont dans les zones inondées

1.12. Conclusion

Dans le cadre des activités programmées et mises en œuvre, les différents aspects du projet ont été respectés. Les animateurs et les superviseurs étaient à chaque fois présent au côté des bénéficiaires pour les orienter sur comment utiliser les ressources du cash transfert et les sensibiliser sur les bonnes pratiques dans la gestion de l'eau, de l'hygiène et d'assainissement. A cet effet les bénéficiaires qui ont reçu le cash transfert ont manifesté leurs joies et remercie UNICEF et son partenaire de mise en Œuvre par rapport aux promptes réactions face aux cas urgents.

1.13. Suivi des indicateurs

Indicateurs	Cibles	Résultats atteints	Observations
Nombres de ménages sont ciblés pour recevoir du cash transfert	3000	2879	96%

Nombre de bénéficiaires ayant effectivement reçu l'assistance en espèces parmi les 3000 ciblées, avec vérification physique documenté, d'ici fin novembre 2025	3000	2803	93%
Pourcentage de bénéficiaires enrôlés et informés lors des réunions de lancement dans les zones ciblées avant la première distribution	100	121	121%
Un PDM est fourni après chaque distribution	01	01	100%
Nombres de personnes partageant leurs préoccupations et/ou posent des questions par le biais de mécanismes de retour d'information établis	500	477	95,4%
Nombre de personnes affectées (enfants, soignants, membres de la communauté) ayant reçu des informations essentielles sur l'accès aux services disponibles	200	1 463	Ceci concerne les enfants malnutris (référencés), les enfants perdus de vue ainsi que ceux qui sont non déclaré
Nombre de personnes disposant de canaux sûrs et accessibles pour signaler les cas d'exploitation et d'abus sexuels par le personnel apportant une aide aux populations affectées	500	2879	575%
Nombre d'enfants et d'adultes disposant d'un moyen sûr et accessible pour signaler les cas d'exploitation et d'abus sexuels commis par le personnel humanitaire, de développement, de protection, ou toute autre personne fournissant une assistance	500	2879	575%
Nombre de ménages ayant reçu de MILDA	500	3000	600%
Nombre de ménages ayant reçu de kits WASH	500	500	100%
Nombres de femmes et filles en âge de procréer ayant reçu des kits de dignité	500	200	40%

1.14. Conclusion

Partout où cet accompagnement a eu lieu, les chefs des villages et les communautés des villages concernés ainsi que les ASCs ont manifesté leurs joies et ont promis de s'impliquer fortement dans la mise en œuvre de ces différents projets afin que ce soit un succès. Ils ont tenu à remercier les bailleurs de fond et le partenaire de mise en œuvre pour l'assistance en faveur de leurs populations.

Ces différentes expériences ont fortement enrichi AAEDC. Cette jeune structure qui noue des relations partenariales avec plusieurs partenaires et organismes internationaux a acquis une certaine compétence et a fortement développé un professionnalisme qui fait de cette structure un acteur incontournable dans le domaine de l'humanitaire.

Durant cette année 2025, deux projets ont été pilotés et conduit jusqu'au bout avec objectivité et professionnalisme. L'indicateur majeur de cette dynamique se traduit à la fois par le niveau de satisfaction des différents partenaires mais également par celui du commanditaire du projet qui, veille toujours à lui réitérer sa confiance. C'est ce qui suscite de la part de cette structure une volonté continuelle d'amélioration d'un savoir-faire qui, est certes acquis, cependant, nécessite continuellement une remise en cause pour atteindre l'excellence.